

VENTES AUX ENCHERES

ANNONCES LEGALES

12345678

provence
alpes agglo

Communauté d'Agglomération Provence Alpes Agglomération

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

Projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT)

La Présidente de Provence Alpes Agglomération a prescrit par arrêté N° 142-20250704 en date du 7 juillet 2025 l'ouverture d'une enquête publique portant sur le projet d'élaboration du Schéma de Cohérence Territoriale (SCoT).

Le projet de SCoT a fait l'objet d'une évaluation environnementale de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) le 17 juillet 2025.

L'enquête publique se déroulera du mardi 19 août 2025 à 9h00 jusqu'au vendredi 19 septembre 2025 à 17h00 inclus, soit une durée de 32 jours consécutifs.

Le Président du Tribunal Administratif de Marseille a désigné M. Alex SICILIANO, Président de la commission d'enquête, Mme Michèle TEYSSIER et M. Yvon DU-CHÉ, commissaires enquêteurs et M. Gérard PICARD, commissaire enquêteur suppléant.

Pendant la durée de l'enquête, le dossier d'enquête publique sera mis à disposition du public, aux jours et heures habituels d'ouverture, en mairies de Digne-les-Bains, de Château-Arnoux-Saint-Auban, Moustiers-Sainte-Marie et Seyne (18, place d'Armes), également lieux de permanence.

Le dossier sera également consultable :
- En ligne, sur le site internet de Provence Alpes Agglomération : <https://www.provencealpesagglo.fr/projet-de-scot-arrete/>
- En ligne, sur le registre dématérialisé de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6374>
- Sur un poste informatique disponible en mairies de Digne-les-Bains, Château-Arnoux-Saint-Auban, Moustiers-Sainte-Marie et Seyne

Durant toute l'enquête publique, le public pourra consigner ses observations et propositions dans les registres ouverts à cet effet dans les mairies de Digne-les-Bains, de Château-Arnoux-Saint-Auban, Moustiers-Sainte-Marie et Seyne ou les adresser :

- Par écrit (date de réception faisant foi), au siège de Provence Alpes Agglomération :
A l'attention de la commission d'enquête SCoT
Communauté d'agglomération Provence Alpes Agglomération
Enquête publique SCoT
4 rue Klein, 04000 DIGNE-LES-BAINS ;

- En ligne, sur le registre dématérialisé de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6374> ;

- Par courriel, à l'adresse mail suivante : enquete-publique-6374@registre-dematerialise.fr

Les contributions transmises par courriel seront publiées dans les meilleurs délais sur le registre dématérialisé <https://www.registre-dematerialise.fr/6374> et donc visibles par tous.

Un des trois commissaires-enquêteurs précités recevra le public, sans rendez-vous, aux lieux, dates et heures suivantes :

- **Mairie de Digne-les-Bains**
Mardi 19 août 2025 de 9h00 à 12h00
Mercredi 27 août 2025 de 9h00 à 12h00
Jeudi 11 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
Vendredi 19 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

- **Mairie de Château-Arnoux-Saint-Auban**
Mardi 19 août 2025 de 9h00 à 12h00
Mercredi 27 août 2025 de 9h00 à 12h00
Lundi 8 septembre 2025 de 14h00 à 17h00
Jeudi 18 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

- **Mairie de Moustiers-Sainte-Marie**
Mercredi 20 août 2025 de 9h00 à 12h00
Jeudi 28 août 2025 de 14h00 à 17h00
Jeudi 4 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
Vendredi 19 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

- **Mairie de Seyne (18, place d'Armes)**
Mardi 19 août 2025 de 14h00 à 17h00
Mercredi 27 août 2025 de 14h00 à 17h00
Jeudi 11 septembre 2025 de 9h00 à 12h00
Vendredi 19 septembre 2025 de 14h00 à 17h00

A l'expiration du délai d'enquête, les registres seront clos par le président de la commission d'enquête qui dispose d'un mois pour transmettre le rapport et les conclusions motivées de ladite commission à la Présidente de Provence Alpes Agglomération. Ces documents seront consultables en mairies de Digne-les-Bains, de Château-Arnoux-Saint-Auban, Moustiers-Sainte-Marie et Seyne, et sur le registre dématérialisé de l'enquête publique : <https://www.registre-dematerialise.fr/6374> pendant un an à compter de la date de clôture de l'enquête.

Au terme de l'enquête publique, le conseil communautaire de Provence Alpes Agglomération pourra approuver la procédure.

12345678

Sorgues

COMMUNE DE SORGUES

AVIS D'ENQUETE PUBLIQUE

PORTANT SUR LE PROJET DE REVISION DU PLU

Par arrêté N°A_2025_07_28 en date du 11 juillet 2025, M. le Maire de Sorgues a organisé l'ouverture d'une enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de Sorgues.

A cet effet, M. Patrice CONEDERA a été désigné en qualité de commissaire enquêteur et Mme Marie-Christine LAMBERT en qualité de commissaire enquêteur suppléant par décision n° E25000052/84 en date du 7 mai 2025 de M. le Président du Tribunal Administratif de Nîmes.

L'enquête publique portant sur la révision du Plan Local d'Urbanisme de la commune de Sorgues, se déroulera du lundi 8 septembre 2025 à 8h00 au jeudi 9 octobre 2025 à 17h00 inclus, soit pendant 32 jours consécutifs.

Le dossier d'enquête publique, composé du projet de PLU arrêté par délibération n° DEL_2025_50 du Conseil Municipal en date du 27 mars 2025 incluant notamment, des avis des Personnes Publiques Associées, de l'avis de la Mission Régionale d'Autorité Environnementale (MRAe) Provence Alpes Côte d'Azur en date du 27 juin 2025, de l'avis de la Commission départementale de la préservation des espaces naturels, agricoles et forestiers réunie en séance le 5 juin 2025, sera tenu à disposition du public pendant la durée de l'enquête publique selon les modalités suivantes :

- Sous format papier et numérique sur un poste informatique au Service Urbanisme situé au Centre Administratif de Sorgues rez-de-chaussée des Services Techniques aux jours habituels d'ouverture du lundi au jeudi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 17h00 et le vendredi de 8h00 à 12h00 et de 13h30 à 16h30 ;

- Sous format numérique sur le site internet : <https://www.registre-dematerialise.fr/6433> et sur le site de la commune (www.sorgues.fr).

Pendant toute la durée de l'enquête publique, chacun pourra prendre connaissance du dossier de révision du Plan Local d'urbanisme et consigner éventuellement ses observations, propositions et contre-propositions (entre la date d'ouverture de l'enquête publique, le lundi 8 septembre 2025 à 8h00 et le jeudi 9 octobre 2025 à 17h00) :

- sur le registre d'enquête à feuillets non-mobiles côté et paraphé par le commissaire enquêteur mis à disposition au Service Urbanisme situé au Centre Administratif de Sorgues rez-de-chaussée des Services Techniques aux jours et heures habituels d'ouverture indiqués ci-avant ;

- par courrier adressé à M. le commissaire enquêteur PLU de Sorgues, par voie postale ou déposé en Mairie de Sorgues, Centre Administratif - 80 Route d'Entraigues - 84700 SORGUES ;

- sur le site Internet comportant un registre dématérialisé sécurisé : <https://www.registre-dematerialise.fr/6433> ;

- via l'adresse mail suivante : enquete-publique-6433@registre-dematerialise.fr

Le dossier d'enquête publique est communicable à toute personne sur sa demande et à ses frais, dès publication de l'arrêté organisant l'enquête publique.

Le commissaire enquêteur se tiendra à la disposition du public et assurera des permanences au Centre Administratif de Sorgues - à l'accueil du Service Urbanisme situé rez-de-chaussée des Services Techniques, aux jours et heures suivants :

- **Lundi 8 septembre 2025, de 8h à 12h**
- **Mardi 16 septembre 2025, de 13h30 à 17h**
- **Mercredi 24 septembre 2025, de 13h30 à 17h**
- **Jeudi 2 octobre 2025, de 13h30 à 17h**
- **Jeudi 9 octobre 2025, de 13h30 à 17h**

Les informations concernant le projet de révision du PLU peuvent être demandées auprès de Mme Sandra MEYER, (tél : 04 90 39 71 75, mail : s.meyer@sorgues.fr) aux jours et horaires habituels d'ouverture du Service Urbanisme.

A l'issue de l'enquête publique, le rapport et les conclusions motivées du Commissaire enquêteur seront tenus à disposition du public pendant un an, en Mairie de Sorgues au Service Urbanisme situé au Centre Administratif de Sorgues rez-de-chaussée des Services Techniques, aux jours et horaires habituels d'ouverture du service, sur le site Internet de la commune de Sorgues : www.sorgues.fr et sur le site Internet <https://www.registre-dematerialise.fr/6433>.

Les personnes intéressées pourront en obtenir communication dans les conditions prévues au Code des relations entre le public et l'administration.

A l'issue de l'enquête publique, le projet de révision du PLU, éventuellement modifié pour tenir compte des avis joints au dossier, des observations du public et du rapport du Commissaire enquêteur, sera soumis au Conseil Municipal de Sorgues pour approbation.

APPEL D'OFFRES

VIE DES SOCIETES

9429719

COMMUNE DE LOURMARIN - 84160

RÉVISION ALLÉGÉE N°3 DU PLAN LOCAL D'URBANISME (P.L.U.)

En date du 23 Juin 2025 le Conseil Municipal de Lourmarin a décidé la révision allégée n°3 du Plan Local d'Urbanisme (P.L.U.) de la commune.

La révision fait l'objet d'un affichage en mairie conformément aux articles R153-21 du code de l'urbanisme.

La révision allégée approuvée est à la disposition du public en mairie, aux heures habituelles d'ouverture.

APPEL D'OFFRES

9429726

AVIS D'ATTRIBUTION